

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sablé-sur-Sarthe, mercredi 21 juin

En présence de **Martine Crnkovic** et **Daniel Chevalier**,
conseillers départementaux du canton de Sablé-sur-Sarthe

Forages verticaux pour la mise en place de la géothermie au collège Anjou

Cet hiver le collège Anjou en pleine restructuration se chauffera par la géothermie : procédé peu répandu pour les établissements scolaires. 9 puits de 200 m et 100 m de profondeur sont en cours de forage pour mettre en place ensuite des pompes à chaleur. Grâce au système géothermie par gaz et aux nouveaux bâtiments énergétiquement performants, le collège réduira son impact sur l'environnement et fera des économies de consommation d'électricité et de gaz.

Le Département de la Sarthe, a lancé la construction de 3 bâtiments performants au collège Anjou dans le cadre d'une grande restructuration (administration, restauration et enseignement) depuis juin 2015*. Ces constructions neuves de 4 800 m² de plancher sont exemplaires de par leurs qualités énergétiques mais également environnementales. Le niveau de performance sera notamment obtenu grâce à une **géothermie sur eau de nappe, reliée à 5 pompes à chaleur.**

Des économies d'énergies et un confort des usagers

Cette solution choisie permettra d'assurer le chauffage par plancher chauffant et selon les températures extérieures d'assurer le maintien de l'établissement en mode confort (site occupé) et en mode réduit (site inoccupé) des bâtiments. **Le chauffage par géothermie permet la réduction de la puissance électrique du collège et de la consommation de gaz.**

Phase 1 - Réalisation des Forages (1^{ère} quinzaine de Juin 2017)

Phase 2 - Construction du local pour les 5 pompes à chaleur Gaz (2^{ème} quinzaine de Juin 2017)

Phase 3 - Mise en place des 5 pompes à chaleur Gaz et raccordement des puits verticaux (Sept. 2017)

Phase 4 - Mise en Service de l'installation avec la GTB (1^{ère} quinzaine Octobre 2017)

Cette installation est **relayée par 2 chaudières gaz** réemployées pour assurer le fonctionnement des systèmes de ventilation, la montée en température le matin et en cas de température négative. Ces systèmes sont **pilotés par une Gestion Technique de Bâtiment (GTB)** mise en place en Octobre 2016.

Conception architecturale adaptée

Afin de respecter cet ambitieux objectif énergétique pour ce type d'équipement et réduire son impact environnemental, l'architecte F. Fonteneau a axé la conception sur plusieurs stratégies :

- Minimiser les déperditions thermiques;
- Favoriser l'éclairage naturel pour réduire l'éclairage artificiel et favoriser le confort ;
- Produire de la chaleur à moindre coût énergétique ;
- Assurer le confort d'été par la ventilation naturelle, des protections solaires performantes

En chiffres

9 puits : 7 puits de 200m et 2 puits de 100m

5 Pompes à Chaleur Géothermie Gaz par puits verticaux pour une puissance totale de **190kw**

255 000 € : montant de l'installation (Subvention de l'ADEME attendue de 70 000€)

www.sarthe.fr

Contact presse :

Lucie Desnos +33(0)6 85 41 09 48

+33(0)2 43 54 72 99

lucie.desnos@sarthe.fr

 @LucieDesnos

*Les grands travaux de restructuration du collège : encore 1 an

Nombre d'élèves 2014/2015 : 688 élèves dont 554 demi-pensionnaires

Principal : Yannick Maucourt

Architecte : F. Fonteneau

Surface actuelle : 7 437.64 m² sur 6 bâtiments

Opération en site occupé avec mise en place provisoire de 7 salles banalisées pendant 12 mois et 2 salles banalisées + Ateliers pendant 24 mois.

Démarrage : juin 2015 - Durée de l'opération : 36 mois

Surfaces déconstruites : 3 600.00 m² - Surfaces créées : 4 800.00 m²

La restructuration du collège Anjou, réalisée en site occupé a démarré en juin 2015 pour une durée totale de 3 ans pour un **coût total de l'opération de 14 M€** entièrement financés par le Département. Après la déconstruction du bâtiment permanence, un bâtiment enseignement **R+1** comprenant 14 salles banalisées et la demi-pension a été livré en septembre 2016.

Echéances à venir

Fin Juillet 2017, **3 logements sur 5** seront livrés.

Le bâtiment Segpa / Vie scolaire sera prêt pour la rentrée de septembre 2017 : 2 Ateliers Segpa « Habitat et Hygiène Alimentation Service (HAS) » + 1 salle banalisée + 1 salle de permanence + sanitaires principaux élèves + une extension Préau et l'aménagement de la cour avec accessibilité.

Toutes les installations provisoires (classes modulaires) seront retirées la première semaine de juillet 2017.

Phase 4 : construction du bâtiment administration et 2 logements

Restera la construction du bâtiment administration (démarrage mi-août 2017), de 2 logements (démarrage juillet 2017), et la reconfiguration de la cour en phase 5.

Les équipements techniques : chauffage (pompes à chaleur et d'une chaudière gaz), gestion technique centralisée, câblage informatique et sécurité incendie ont seront également totalement modernisé.

L'établissement sera à terme totalement accessible pour les **PMR**.

3 ans de travaux en 5 étapes

- 1/ Déconstruction du bâtiment Permanence / Langues et Ateliers Segpa / Maintenance
Mise en place des salles modulaires provisoires
- 2/ Construction du bâtiment Enseignement / Demi-pension R+1 (mis en service sept 2016)
- 3/ Déconstruction des bâtiments Enseignement Segpa et Demi-pension
 - Suppression de 5 salles modulaires provisoires
 - Construction du bâtiment Segpa / Vie scolaire (livré Fin Août 2017)
 - Construction de 2 logements de fonction (livré fin Juillet 2017)
- 4/ Déconstruction du bâtiment Administration / Logements
 - Suppression des 2 salles modulaires et ateliers provisoires
 - Construction de 2 logements de fonction (Courant Juillet 2017)
 - Reconstruction du bâtiment Administration (Démarrage Mi-Août 2017)
- 5/ Reconfiguration de la cour de récréation et création d'un parvis

Un restaurant scolaire tout neuf

Mis en service le 22 septembre dernier après 16 mois de travaux (Juin 2015 à Août 2016), le restaurant scolaire d'Anjou a subi sa transformation en même temps que le bâtiment enseignement E dans lequel elle est incluse. La demi-pension aujourd'hui de **850 m²** a une capacité de **800 rationnaires** avec une salle de **240 places possibles**.

Coût total de l'opération : 14 M€ TTC entièrement financés par le Département

www.sarthe.fr

Contact presse :

Lucie Desnos +33(0)6 85 41 09 48

+33(0)2 43 54 72 99

lucie.desnos@sarthe.fr

 @LucieDesnos